



## FICHE ACCIDENT

### Elagage de branche depuis une échelle



Crédit M.R.

### Que s'est-il passé ?

Un agent des services techniques réalise l'élagage et l'entretien d'une haie. Il découvre les contraintes du chantier en arrivant sur les lieux le jour de l'intervention.

Au regard de la hauteur des branches et de leur section, l'agent décide de travailler sur échelle et d'utiliser une tronçonneuse.

Il coupe une branche qui se ramifie en trois brins. La découpe s'opère à proximité du tronc, en amont de la ramification.

Lors de la coupe, la branche et la tronçonneuse sont projetées dans la direction de l'agent. Ce dernier, immobilisé sur l'échelle, ne parvient pas à repousser ces éléments et finit par lâcher la tronçonneuse et mettre un bras en protection du corps. La tronçonneuse entaille le bras.

L'agent n'était pas seul sur le chantier : ses collègues de travail peuvent appeler les secours et pratiquer les gestes d'urgence (agents formés aux premiers secours).

> **Contact** : Pôle prévention des risques professionnels

> **Tel** : 04.56.38.87.04 / [prevention@cdg38.fr](mailto:prevention@cdg38.fr)

> **Date** : Juillet 2023

### ▶ QUELS RISQUES ?

- Risques liés à l'utilisation d'équipements de travail (coupures, blessures, projection...)
- Risques liés au travail en hauteur
- Risques liés au bruit
- Risques lié aux postures de travail (TMS...)
- Risques liés aux conditions climatiques (chaleur, perte de vigilance...)

### ▶ QUELLES CONSEQUENCES ?

La victime est sauvée. La réalisation rapide des premiers secours, puis l'intervention des pompiers ont permis de sauver son bras.

# EVITER UN AUTRE ACCIDENT !



## Préparer les chantiers

- Recueillir et analyser les demandes d'intervention afin de mettre en place un mode opératoire adapté aux problématiques du chantier (travail à plusieurs...)
- Adapter les horaires de travail aux températures estivales : éviter de travailler aux périodes les plus chaudes de la journée (l'accident a eu lieu un après-midi d'été)
- Limiter l'entretien des espaces verts aux opérations réalisées depuis le sol : envisager de mettre à disposition des équipements sur perche, l'utilisation de nacelle,
- Assurer l'entretien régulier des haies de manière à limiter leur hauteurs et largeurs afin de permettre des interventions en sécurité



## Adapter les équipements de travail et assurer leur entretien

- Mettre à disposition des équipements électriques, généralement plus légers et moins bruyants
- Rédiger des consignes quant à l'utilisation et l'entretien des équipements de travail
- Formaliser l'entretien, le suivi, le contrôle effectués sur les équipements de travail
- Mettre à disposition des moyens d'accès en hauteur sécurisés
- Mettre à disposition des équipements de protection individuelle complémentaires : gants, manchette/veste et pantalon anticoupure.



## Former et informer les agents

- Former les agents aux techniques d'élagage et de tronçonnage
- Limiter les opérations de tronçonnage aux seuls agents formés
- Communiquer les consignes de travail en sécurité aux agents



Crédit photo Freepix